

versant l'eau sur le front de Clovis, est le fondateur de la France et le créateur de la monarchie ; au milieu des combats des temps féodaux, Hincmar et Gerbert soutiennent les intérêts de la science, du droit et de la sage politique ; à l'affranchissement des communes, Guillaume de Champagne dresse le prototype des chartes de liberté ; aux premières convulsions de la réforme protestante, Charles de Lorraine, la tête du parti dont son frère était le bras, sauve la foi de la France ; et, pour abrégér, de nos jours, Thomas Gousset, digne successeur de saint Remi, d'Hincmar, de Gerbert, de Guillaume de Champagne et de Charles de Lorraine, s'élève par son génie des affaires, par sa parfaite connaissance de la plus exacte théologie, par son infatigable énergie à en poursuivre la propagation et à effectuer les redressements nécessaires, au rang de restaurateur de nos églises et de la France. C'est, du moins, l'hommage que lui a rendu la Chaire Apostolique et que vont justifier ces pages.

L'histoire du cardinal Gousset pourrait être l'histoire de l'Église en France depuis 1830, ou du moins, l'histoire du réveil catholique et de la rénovation romaine, qui se poursuit avec des formes diverses depuis cette date. Cette histoire ne peut s'écrire encore dans tous ses détails et avec une scrupuleuse exactitude, d'abord parce que les documents privés ne sont pas tous tombés dans le domaine public ; ensuite, parce qu'il existe, pour ne pas éveiller de justes plaintes, des particularités à taire. Provisoirement, on ne peut que préparer, par des études spéciales, les compositions de la grande histoire, qui viendra, comme il plaît à Dieu, quand elle sera plus nécessaire encore à la postérité.

A l'heure présente, l'histoire du cardinal Gousset, réduite aux plus modestes proportions, doit faire connaître les particularités de sa vie, le sens de ses œuvres, l'autorité de ses actes et constituer une monographie où l'on voit revivre l'attrayante et grande figure du prélat qui fut, de son temps, le directeur moral du clergé, le conseiller de ses frères dans l'épiscopat, l'oracle de la Chaire Apostolique. — Nous disons *l'histoire*, car il ne s'agit pas, pour nous, d'écrire simplement une biographie et de recueillir des anecdotes. Non que nous contestions les agréments et l'utilité de ces élucubrations faciles ; le cardinal de Reims, de son vivant, était déjà légendaire ; bon et spirituel comme il était, il se complaisait au milieu du peuple dont il était l'enfant ; il en avait gardé le bon sens, les goûts et le génie ; et quand il fut devenu prince, il conserva toujours, pour ses amis, dans une simplicité attrayante, les tendresses du cœur. En parcou-